

**Conseil d'administration n° 15
séance du 22 septembre 2022**

**Délibération n° 2022-09.08 relative à l'élection du Président et du Vice-Président
du Conseil d'administration de l'École de l'air et de l'espace**

Vu le décret n°2018-1158 du 14 décembre 2018 modifié relatif à l'École de l'air et de l'espace, notamment son article R. 3411-129,

Vu l'arrêté du 21 juillet 2022 portant nomination au Conseil d'administration de l'École de l'air et de l'espace,

Vu le règlement intérieur général de l'École de l'air et de l'espace,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration de l'École de l'air et de l'espace,

Considérant qu'à l'issue des déclarations de candidature, il appartient au Conseil d'administration de procéder à l'élection de son Président et de son Vice-Président, au scrutin uninominal majoritaire,

Article 1^{er} : élection du Président

Candidature : GAA (2S) Jean-François FERLET

Résultats du scrutin :

Membres en exercice : 24	
Nombre de votants : 23	en présentiel, à l'urne : 11 en distanciel, vote en ligne : 12

Candidat	Voix POUR	Voix CONTRE	BLANC / NUL / ABS.
GAA (2S) Jean-François FERLET	23	0	0

Le Conseil d'administration a élu le GAA (2S) Jean-François FERLET Président de l'instance, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Article 2 : élection du Vice-Président

Candidature : Madame la Ministre Claudie HAIGNERÉ

Résultats du scrutin :

Membres en exercice : 24	
Nombre de votants : 24	en présentiel, à l'urne : 11 en distanciel, vote en ligne : 13

Candidat	Voix POUR	Voix CONTRE	BLANC/NUL/ ABS.
Madame la Ministre Claudie HAIGNERÉ	23	0	1

Le Conseil d'administration a élu Madame la Ministre Claudie HAIGNERÉ Vice-Présidente de l'instance, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Article 3 :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'École de l'air et de l'espace.

**Le Directeur Général de l'École de l'air et de
l'espace,**

GBA Pierre RÉAL

